

FICHES D'IDENTIFICATION DES TORTUES MARINES



Tortue imbriquée
(*Eremochelys imbricata*)

Longueur moyenne : 0,9 m
Poids moyen : 60 kg
Couleur : carapace brun rouge à orangée avec des motifs brun foncé à noirs ; nœuds de la tête et des pattes entières, séparés par des bandes claires ; dessous des pattes et de la queue jaune très pâle.
Régime alimentaire : crustacés, mollusques, méduses, plus rarement algues et végétaux.
Statut : "Menacée d'extinction" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).



Photo: D. Colla-Leprie

FICHES D'IDENTIFICATION DES TORTUES MARINES



Tortue olivâtre
(*Leptochelys olivacea*)

Longueur moyenne : 0,7 m
Poids moyen : 45 kg
Couleur : carapace et dessous des pattes vert à brun foncé ; dessous des pattes vert à brun foncé ; dessous des pattes et de la queue vert.
Régime alimentaire : crustacés, mollusques, méduses, plus rarement algues et végétaux.
Statut : "Menacée d'extinction" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).



Photo: D. Colla-Leprie



Tortue imbriquée
(*Eremochelys imbricata*)

Longueur moyenne : 0,9 m
Poids moyen : 60 kg
Couleur : carapace brun rouge à orangée avec des motifs brun foncé à noirs ; nœuds de la tête et des pattes entières, séparés par des bandes claires ; dessous des pattes et de la queue jaune très pâle.
Régime alimentaire : crustacés, mollusques, méduses, plus rarement algues et végétaux.
Statut : "Menacée d'extinction" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).



Photo: D. Colla-Leprie



Tortue olivâtre
(*Leptochelys olivacea*)

Longueur moyenne : 0,7 m
Poids moyen : 45 kg
Couleur : carapace et dessous des pattes vert à brun foncé ; dessous des pattes et de la queue vert.
Régime alimentaire : crustacés, mollusques, méduses, plus rarement algues et végétaux.
Statut : "Menacée d'extinction" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).



Photo: D. Colla-Leprie

Tortue à dos plat
(*Naturor depressus*)

Longueur moyenne : 0,9 m
Poids moyen : 90 kg
Couleur : carapace gris à gris vert ; dessous des pattes et de la queue jaune ou crème.
Régime alimentaire : crustacés de mer, crustacés et autres invertébrés.
Statut : "Vulnérable" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).



Tortue de Kemp
(*Ephedichelys kempi*)

Longueur moyenne : 0,7 m
Poids moyen : 40 kg
Couleur : carapace vert olive chez les adultes, gris chez les jeunes ; face ventrale jaunâtre chez les adultes, blanche chez les jeunes.
Régime alimentaire : crustacés, principalement des crabes.
Statut : "Généralisée menacée d'extinction" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).



Photo: Olivier Marie Aguiar

Tortue à dos plat
(*Naturor depressus*)

Longueur moyenne : 0,9 m
Poids moyen : 90 kg
Couleur : carapace gris à gris vert ; dessous des pattes et de la queue jaune ou crème.
Régime alimentaire : crustacés de mer, crustacés et autres invertébrés.
Statut : "Vulnérable" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).



Tortue verte
(*Chelonia mydas*)

Longueur moyenne : 1,1 m
Poids moyen : 145 kg (peut dépasser 250 kg)
Couleur : carapace vert olive avec taches noires que les adultes (0,4-0,6 m) ; rouge orangé avec taches de forme linéaire que les adultes (0,5-0,9 m) ; blanc nuit avec un lisé blanc en bordure de la carapace et des pattes à la naissance.
Régime alimentaire : adultes herbivores ; jeunes plutôt omnivores (pattes crustacés, mollusques, et autres invertébrés).
Statut : "Menacée d'extinction" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).



Photo: Viviane Lardet

Tortue de Kemp
(*Ephedichelys kempi*)

Longueur moyenne : 0,7 m
Poids moyen : 40 kg
Couleur : carapace vert olive chez les adultes, gris chez les jeunes ; face ventrale jaunâtre chez les adultes, blanche chez les jeunes.
Régime alimentaire : crustacés, principalement des crabes.
Statut : "Généralisée menacée d'extinction" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).

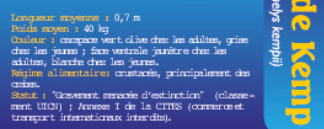


Photo: Olivier Marie Aguiar

Tortue verte
(*Chelonia mydas*)

Longueur moyenne : 1,1 m
Poids moyen : 145 kg (peut dépasser 250 kg)
Couleur : carapace vert olive avec taches noires que les adultes (0,4-0,6 m) ; rouge orangé avec taches de forme linéaire que les adultes (0,5-0,9 m) ; blanc nuit avec un lisé blanc en bordure de la carapace et des pattes à la naissance.
Régime alimentaire : adultes herbivores ; jeunes plutôt omnivores (pattes crustacés, mollusques, et autres invertébrés).
Statut : "Menacée d'extinction" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).

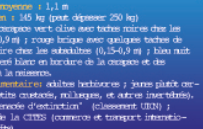


Photo: Viviane Lardet

Tortue caouanne
(*Caretta caretta*)

Longueur moyenne : 1 m
Poids moyen : 150 kg
Couleur : carapace brun rougâtre à brun orangé.
Régime alimentaire : crustacés, mollusques, poissons et échinodermes.
Statut : "Menacée d'extinction" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).



Tortue luth
(*Dermochelys coriacea*)

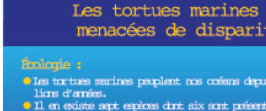
Longueur moyenne : 1,7 m
Poids moyen : 400 kg (peut atteindre 910 kg)
Couleur : dorsale (postériorité) et ensemble de la queue bleue nuit avec des taches blanches. L'ensemble de l'animal est dépourvu d'échelles.
Régime alimentaire : essentiellement des méduses mais aussi des mollusques, des algues et des végétaux.
Statut : "Généralisée menacée d'extinction" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).



Photo: Viviane Lardet

Tortue caouanne
(*Caretta caretta*)

Longueur moyenne : 1 m
Poids moyen : 150 kg
Couleur : carapace brun rougâtre à brun orangé.
Régime alimentaire : crustacés, mollusques, poissons et échinodermes.
Statut : "Menacée d'extinction" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).



Tortue luth
(*Dermochelys coriacea*)

Longueur moyenne : 1,7 m
Poids moyen : 400 kg (peut atteindre 910 kg)
Couleur : dorsale (postériorité) et ensemble de la queue bleue nuit avec des taches blanches. L'ensemble de l'animal est dépourvu d'échelles.
Régime alimentaire : essentiellement des méduses mais aussi des mollusques, des algues et des végétaux.
Statut : "Généralisée menacée d'extinction" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).

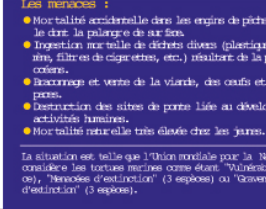


Photo: World Wildlife Fund

Tortue luth
(*Dermochelys coriacea*)

Longueur moyenne : 1,7 m
Poids moyen : 400 kg (peut atteindre 910 kg)
Couleur : dorsale (postériorité) et ensemble de la queue bleue nuit avec des taches blanches. L'ensemble de l'animal est dépourvu d'échelles.
Régime alimentaire : essentiellement des méduses mais aussi des mollusques, des algues et des végétaux.
Statut : "Généralisée menacée d'extinction" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).

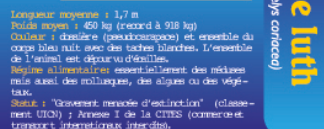


Photo: Viviane Lardet

Les tortues marines sont menacées de disparition

Biotopie :

- Les tortues marines peuplent nos océans depuis 100 millions d'années.
- Il en existe sept espèces dont six sont présentes dans l'océan Pacifique.
- En saison de ponte, les femelles rejoignent les plages où elles sont nées pour y pondre une centaine d'œufs.
- Les tortues mâles et rejoignent la mer entre 45 et 70 jours après la ponte.
- Sur un milliard d'œufs éclos, seulement une ou deux tortues arriveront à l'âge adulte.
- En mer, les tortues ont un régime alimentaire varié comprenant méduses, algues, crustacés, poissons ainsi que de nombreux invertébrés.

Les menaces :

- Mortalité accidentelle dans les engins de pêche industrielle dans la plongée de surface.
- Ingestion accidentelle de déchets divers (plastiques, polystyrène, filtres de cigarettes, etc.) résultant de la pollution des océans.
- Encroûtement et vente de la viande, des œufs et des carapaces.
- Destruction des sites de ponte liée au développement des activités humaines.
- Mortalité naturelle très élevée chez les jeunes.

La situation est telle que l'Union mondiale pour la Nature (UICN) considère les tortues marines comme étant "Vulnérables" (1 espèce), "Menacées d'extinction" (3 espèces) ou "Généralisée menacées d'extinction" (3 espèces).

Les tortues marines sont menacées de disparition

Biotopie :

- Les tortues marines peuplent nos océans depuis 100 millions d'années.
- Il en existe sept espèces dont six sont présentes dans l'océan Pacifique.
- En saison de ponte, les femelles rejoignent les plages où elles sont nées pour y pondre une centaine d'œufs.
- Les tortues mâles et rejoignent la mer entre 45 et 70 jours après la ponte.
- Sur un milliard d'œufs éclos, seulement une ou deux tortues arriveront à l'âge adulte.
- En mer, les tortues ont un régime alimentaire varié comprenant méduses, algues, crustacés, poissons ainsi que de nombreux invertébrés.

Les menaces :

- Mortalité accidentelle dans les engins de pêche industrielle dans la plongée de surface.
- Ingestion accidentelle de déchets divers (plastiques, polystyrène, filtres de cigarettes, etc.) résultant de la pollution des océans.
- Encroûtement et vente de la viande, des œufs et des carapaces.
- Destruction des sites de ponte liée au développement des activités humaines.
- Mortalité naturelle très élevée chez les jeunes.

La situation est telle que l'Union mondiale pour la Nature (UICN) considère les tortues marines comme étant "Vulnérables" (1 espèce), "Menacées d'extinction" (3 espèces) ou "Généralisée menacées d'extinction" (3 espèces).

Ces fiches d'identification sont produites dans le cadre d'une initiative conjointement menée par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique et l'Association pour la Sauvegarde de la Nature Neo-Calédonienne.



La publication de ces fiches a été rendue possible grâce au financement accordé par :



Pour toute information complémentaire, contactez :
Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique
Division des ressources marines
Section formation

B.P. 06 Noumea Cedex, Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 26 30 00
Téléfax : +687 26 38 18
Mél : sgp@spc.int
<http://www.spc.int/formation>

Association pour la Sauvegarde de la Nature Neo-Calédonienne
12 boulevard Vauban, B.P. 1772, 98845 Noumea Cedex
Nouvelle-Calédonie
Téléphone / Téléfax : +687 28 32 75
Mél : asso@annc.nc

Direction de l'Environnement
B.P. 402 Dapone - D'Albi
Nouméa Nouvelle Calédonie
Téléphone : +687 47 66 66 / Téléfax : +687 41 92 52
Mél : direction.env@environnement.gov.nc

© Copyright OCS et ANNC, 2003. Reproduction et mise en page : Jigé-Ledoux

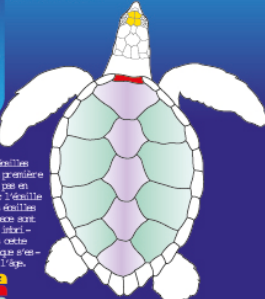
Tortue imbriquée

(*Eretmochelys imbricata*)



2 paires d'écailles préfrontales

bec pointu et crochu

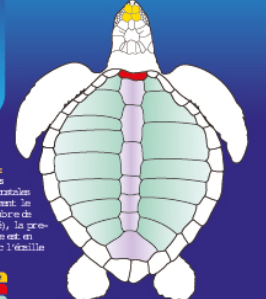


Carapace : 4 paires d'écailles orbitales, la première paire n'est pas en contact avec l'écaille nuchale ; les écailles de la carapace sont en général irrégulières, mais cette caractéristique n'est vraie que chez l'adulte.

INFRONTALE
NUCALE
COSTALE
VERTÉBRALE

Tortue olivâtre

(*Lepidochelys olivacea*)



Carapace : 5 à 9 paires d'écailles orbitales (pas forcément le même nombre de chaque côté), la première paire est en contact avec l'écaille nuchale.

INFRONTALE
NUCALE
COSTALE
VERTÉBRALE

Ces fiches d'identification sont produites dans le cadre d'une initiative conjointement menée par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique et l'Association pour la Sauvegarde de la Nature Neo-Calédonienne.



La publication de ces fiches a été rendue possible grâce au financement accordé par :



Pour toute information complémentaire, contactez :
Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique
Division des ressources marines
Section formation

B.P. 06 Noumea Cedex, Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 26 30 00
Téléfax : +687 26 38 18
Mél : sgp@spc.int
<http://www.spc.int/formation>

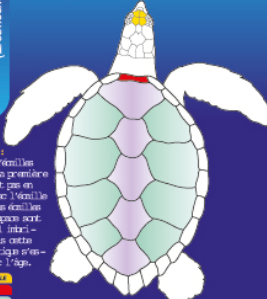
Association pour la Sauvegarde de la Nature Neo-Calédonienne
12 boulevard Vauban, B.P. 1772, 98845 Noumea Cedex
Nouvelle-Calédonie
Téléphone / Téléfax : +687 28 32 75
Mél : asso@annc.nc

Direction de l'Environnement
B.P. 402 Dapone - D'Albi
Nouméa Nouvelle Calédonie
Téléphone : +687 47 66 66 / Téléfax : +687 41 92 52
Mél : direction.env@environnement.gov.nc

© Copyright OCS et ANNC, 2003. Reproduction et mise en page : Jigé-Ledoux

Tortue imbriquée

(*Eretmochelys imbricata*)



Carapace : 4 paires d'écailles orbitales, la première paire n'est pas en contact avec l'écaille nuchale ; les écailles de la carapace sont en général irrégulières, mais cette caractéristique n'est vraie que chez l'adulte.

INFRONTALE
NUCALE
COSTALE
VERTÉBRALE

Tortue olivâtre

(*Lepidochelys olivacea*)

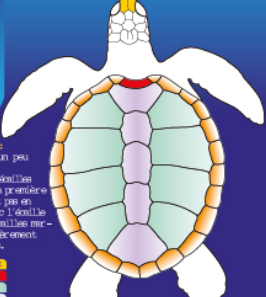


Carapace : 5 à 9 paires d'écailles orbitales (pas forcément le même nombre de chaque côté), la première paire est en contact avec l'écaille nuchale.

INFRONTALE
NUCALE
COSTALE
VERTÉBRALE

Tortue à dos plat

(*Nasutur depressus*)

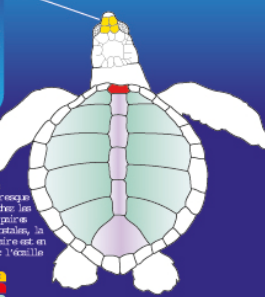


Carapace : de forme un peu ovale, 4 paires d'écailles orbitales, la première paire n'est pas en contact avec l'écaille nuchale ; écailles marginales légèrement incurvées.

INFRONTALE
NUCALE
COSTALE
VERTÉBRALE

Tortue de Kemp

(*Lepidochelys kempi*)

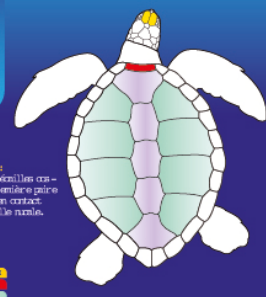


Carapace : de forme presque circulaire chez les adultes ; 4 paires d'écailles orbitales, la première paire est en contact avec l'écaille nuchale.

INFRONTALE
NUCALE
COSTALE
VERTÉBRALE

Tortue verte

(*Chelonia mydas*)

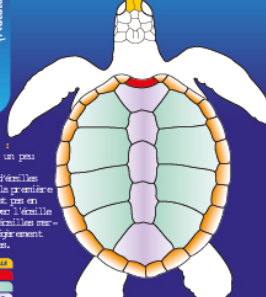


Carapace : de forme un peu ovale, 4 paires d'écailles orbitales, la première paire n'est pas en contact avec l'écaille nuchale.

INFRONTALE
NUCALE
COSTALE
VERTÉBRALE

Tortue à dos plat

(*Nasutur depressus*)



Carapace : de forme un peu ovale, 4 paires d'écailles orbitales, la première paire n'est pas en contact avec l'écaille nuchale ; écailles marginales légèrement incurvées.

INFRONTALE
NUCALE
COSTALE
VERTÉBRALE

Tortue de Kemp

(*Lepidochelys kempi*)

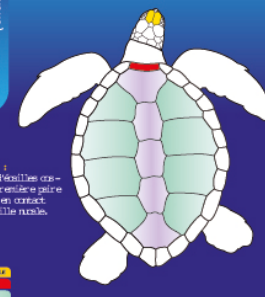
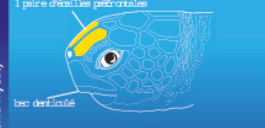


Carapace : de forme presque circulaire chez les adultes ; 4 paires d'écailles orbitales, la première paire est en contact avec l'écaille nuchale.

INFRONTALE
NUCALE
COSTALE
VERTÉBRALE

Tortue verte

(*Chelonia mydas*)

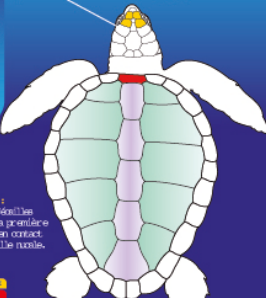
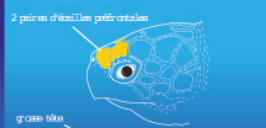


Carapace : de forme un peu ovale, 4 paires d'écailles orbitales, la première paire n'est pas en contact avec l'écaille nuchale.

INFRONTALE
NUCALE
COSTALE
VERTÉBRALE

Tortue caouanne

(*Caretta caretta*)

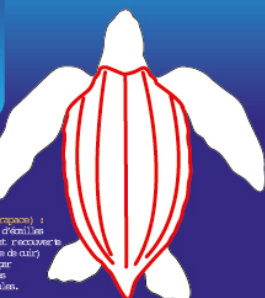
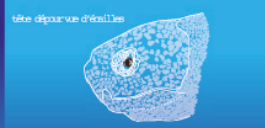


Carapace : 5 paires d'écailles orbitales, la première paire est en contact avec l'écaille nuchale.

INFRONTALE
NUCALE
COSTALE
VERTÉBRALE

Tortue luth

(*Dermochelys coriacea*)



Dorsière (postérioritaire) ; dépourvue d'écailles (simpliciter recouverte d'une sorte de cuir) et divisée par sept costales longitudinales.

INFRONTALE
NUCALE
COSTALE
VERTÉBRALE

[i]de[h]ous [l]es proté[er]

Si vous êtes un pêcheur professionnel :

- Suivez les conseils de la GCS pour réduire les prises accessoires de tortues.
- En cas de capture, utilisez les techniques de la GCS pour augmenter leurs chances de survie.
- Utilisez ces cartes pour trouver le nom d'espèce de la tortue, notez la prise dans votre carnet de bord et informez votre service des pêches.
- Vérifiez la présence éventuelle de loupes sur les nageoires des tortues. Rélevez alors le numéro de loupes pour venir l'identification à l'adresse indiquée sur la bague.

Si vous êtes un plaisancier :

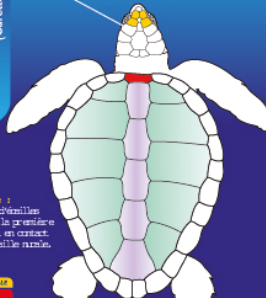
- Ne dérangez pas les tortues adultes pendant qu'elles nagent à terre et qu'elles pondent, ne les éclairiez pas, tenez-vous à distance, ne les photographiez que lorsqu'elles ont fini de pondre.
- Ne touchez ni les tortues ni les œufs.
- Si vous assistez à une éclosion, ne touchez pas les petites tortues.
- Éloignez les chiens qui sont des prédateurs potentiels.

Les mesures de protection :

- La Convention de Washington (CWS) interdit le commerce international des sept espèces de tortues marines.
- De nombreux pays en interdisent en outre la pêche et le commerce local.

Tortue caouanne

(*Caretta caretta*)

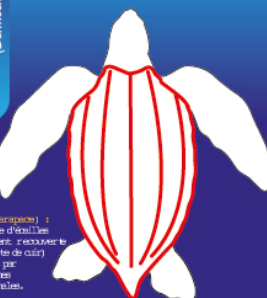


Carapace : 5 paires d'écailles orbitales, la première paire est en contact avec l'écaille nuchale.

INFRONTALE
NUCALE
COSTALE
VERTÉBRALE

Tortue luth

(*Dermochelys coriacea*)



Dorsière (postérioritaire) ; dépourvue d'écailles (simpliciter recouverte d'une sorte de cuir) et divisée par sept costales longitudinales.

INFRONTALE
NUCALE
COSTALE
VERTÉBRALE

[i]de[h]ous [l]es proté[er]

Si vous êtes un pêcheur professionnel :

- Suivez les conseils de la GCS pour réduire les prises accessoires de tortues.
- En cas de capture, utilisez les techniques de la GCS pour augmenter leurs chances de survie.
- Utilisez ces cartes pour trouver le nom d'espèce de la tortue, notez la prise dans votre carnet de bord et informez votre service des pêches.
- Vérifiez la présence éventuelle de loupes sur les nageoires des tortues. Rélevez alors le numéro de loupes pour venir l'identification à l'adresse indiquée sur la bague.

Si vous êtes un plaisancier :

- Ne dérangez pas les tortues adultes pendant qu'elles nagent à terre et qu'elles pondent, ne les éclairiez pas, tenez-vous à distance, ne les photographiez que lorsqu'elles ont fini de pondre.
- Ne touchez ni les tortues ni les œufs.
- Si vous assistez à une éclosion, ne touchez pas les petites tortues.
- Éloignez les chiens qui sont des prédateurs potentiels.

Les mesures de protection :

- La Convention de Washington (CWS) interdit le commerce international des sept espèces de tortues marines.
- De nombreux pays en interdisent en outre la pêche et le commerce local.